

**La liberté sous contraintes des maraîchers en pays sénoufo.  
Observation de la rénovation agricole des bas-fonds dans le nord de la Côte-d'Ivoire.**

**Audrey FROMAGEOT**

Programme Petits barrages, IRD Bouaké, Côte-d'Ivoire / Laboratoire EQUATEUR Paris I

L'observation des périmètres maraîchers apparus ces deux dernières décennies sur le pourtour de petites retenues d'eau dans le nord de la Côte-d'Ivoire entend saisir la place et la validité du maraîchage marchand comme processus de développement agricole et rural, tant cette production maraîchère, réalisée dans le cadre de micro-jardins individuels peut donner l'impression de se perdre dans l'insignifiance, que ce soit du point de vue géographique (activité éclatée en des lieux de production restreints) mais aussi économique et social. A l'heure des désengagements étatiques des projets de développement ruraux, il peut être tentant d'y voir une forme de développement rural a minima, le maraîchage marchand n'ayant pour seule importance que de répondre aux besoins les plus immédiats de ceux qui le pratiquent, et pallier pour partie la diminution des budgets individuels et domestiques. Dans la mesure où le maraîchage de contre-saison est une activité dont on ne peut négliger la pénibilité, en terme d'efforts et de temps de travail, il s'agit de dégager les ressorts des pratiques, et les motivations individuelles et collectives qui contribuent à l'essor et à la pérennisation d'une activité productrice. Répondre à cette interrogation suppose de passer des réalités de petite échelle (crise des anciennes cultures commerciales, désengagement de l'Etat...) à celles des pratiques paysannes et individuelles de plus grande échelle.

**I. Les maraîchers : de nouveaux producteurs dans les villages sénoufo.**

**1. Essor du maraîchage dans deux villages niarafolo :**

L'étude s'appuie sur des enquêtes menées dans deux villages sénoufo Ivoiriens en pays *Niarafolo*<sup>1</sup>, les villages de Korobekaha et de Nambonkaha. Ces enquêtes ont été réalisées au mois d'Août 1999. Les revenus et dépenses sont estimés pour l'ensemble de la saison 1998-99 incluant l'hivernage 1998 et la saison sèche 1998-99, soit une période allant de mai-juin 1998 à mai-juin 1999. Enfin il faut préciser que seules les cours villageoises incluant des exploitants maraîchers ont été enquêtées, ce qui correspond dans les faits à la totalité des cours de Korobekaha (petit village formé de cinq cours) mais à une partie seulement des unités familiales de production de Nambonkaha.

Partageant des situations équivalentes ces deux villages permettent plus un cumul des résultats que leur comparaison. Ce sont alors 53 maraîchers qui ont été interrogés et qui se répartissent dans 24 cours, c'est-à-dire unités de production et de consommation domestique.

Les villages de Korobekaha et de Nambonkaha présentent des situations géographiques similaires, à proximité de Ferkessedougou, l'accès à la ville est rapide et aisé par 5 km de piste pour Korobekaha et 13 km de route bitumée pour Nambonkaha. Par ailleurs les deux villages partagent un certain nombre d'évolutions et sont représentatifs des mutations rurales qui s'observent actuellement dans les campagnes sénoufo.

La plus notable d'entre elles est une densification de l'occupation et de la mise en valeur agricole de leur terroirs, se traduisant par le départ d'un certain nombre d'exploitants pour cultiver plus à l'est en pays *Palaga*<sup>1</sup> et par une transformation des systèmes de production locaux. Croissance démographique et densification de l'occupation du sol se marquent moins par une augmentation des productions vivrières d'autoconsommation, que par un accroissement et une diversification des productions marchandes et des activités rémunératrices individuelles. C'est dans ce cadre que se réalise depuis une vingtaine d'années l'apparition en contre-saison et dans les bas-fonds de producteurs maraîchers individuels participant tant à l'animation de l'économie rurale régionale qu'à la résistance des structures et des échanges sociaux locaux.

A ce titre, dans l'un et l'autre village, les structures familiales de production sont comparables. Dans chaque village les individus se rattachent à des unités familiales élargies pouvant intégrer plusieurs ménages et combinant des grands champs communs (les forobas), des champs individuels (torolongo), des travaux collectifs où la main-d'œuvre familiale est gérée par le chef de la cour (ou chef de famille) et des activités individuelles visant l'acquisition d'un revenu personnel et par là même d'une certaine autonomie monétaire et sociale dans le choix et l'obtention de ses besoins. Il semble que le maintien de ces grandes unités de production soit plus notable en pays Niarafolo qu'ailleurs en pays sénoufo. De la même manière les villages niarafolo enquêtés maintiennent des formes coutumières de production : permanence des groupes de jeunes des classes d'initiation (*poro*) pour

<sup>1</sup> Sous groupe sénoufo

les labours des champs, et de préférences culturelles allant du tabou envers la culture de l'oignon à la faible présence du coton. Ainsi dans les deux villages le coton est absent ou récemment choisi comme culture commerciale par les chefs de famille. Ces derniers soulignent fréquemment leur méfiance vis-à-vis de cette culture, et il est vrai que les arguments actuellement semblent ne pas manquer pour lui préférer la culture de mil comme culture commerciale principale. Ce n'est que depuis un an ou deux que la plupart des unités de production de Nambonkaha se sont lancées dans la culture du coton, tant pour avoir accès aux intrants fournis à crédit par la CIDT, que par une généralisation de plantes adventices diminuant considérablement les récoltes de mil.

Au total ces deux villages présentent des transformations agro- et socio-économiques apparemment restreintes, modestes. Dans ce contexte, il apparaît que c'est au niveau individuel que les évolutions se font le plus nettement et se marquent avant tout par une multiplication des activités personnelles rémunératrices et une monétarisation accrue des échanges. C'est à l'aune de ces évolutions que se réalisent et s'apprécient la place et l'importance du maraîchage marchand dans ces villages. Celui-ci s'appuie pour son développement sur de récents ouvrages hydrauliques. Ces petits barrages construits dans les années 1970 et 80 apparaissent comme une condition sine qua non du maraîchage, en fournissant une réserve d'eau nécessaire, accessible, qui diminue ainsi aux yeux des paysans la pénibilité des travaux d'arrosage, ce qui est essentiel pour de petits producteurs dont les exploitations sont entièrement manuelles.

53 maraîchers répartis dans 24 cours cela représente 20 % de la totalité des membres des cours ou encore 28 % des individus actifs de l'ensemble des cours. Il s'agit donc d'une part non négligeable de la population villageoise et paysanne, et avec elle l'amorce de l'apparition de petits producteurs indépendants sinon dans leurs revenus du moins dans la pratique et la conduite d'une production agricole saisonnière (choix des cultures, objectifs poursuivis, usages des revenus monétaires). Cependant les enquêtes menées auprès des maraîchers posent le problème de savoir si l'ensemble de ces nouveaux producteurs agricoles forment un groupe socio-économique cohérent, sinon dans les pratiques, du moins en partageant des dynamiques comparables, et en représentant des formes de développement convergents.

## **2. les maraîchers : Jeunes et femmes, de nouvelles figures du développement agricole :**

La nouveauté et l'intérêt du maraîchage marchand de contre-saison est de concerner la pluralité des acteurs villageois. Le maraîchage marchand apparaît ainsi comme une innovation dans la conception du développement agricole et rural, en rupture avec les anciens projets de développement qui associaient le développement agricole à un type singulier d'acteur : l'individu masculin adulte chef de la famille élargie et gestionnaire de l'exploitation familiale. Le maraîchage concerne la pluralité des individus qui forment la communauté rurale dans la dualité homme / femme, et la pluralité des statuts : chef de famille, cadet, célibataire, marié.

Le maraîchage marchand est une activité à laquelle s'emploient avant tout ceux qui jusque-là n'étaient pas pris en compte par les anciens projets de développement : développement de la culture commerciale du coton, diffusion de la mécanisation agricole partielle (culture attelée).

Ainsi le profil du maraîcher est celui d'un individu jeune, avec une moyenne d'âge de 28 ans.

En revanche les enquêtes nuancent l'image commune du maraîchage dans ces régions rattachant cette production aux activités spécifiquement féminines. Si dans les discours, y compris villageois, le maraîchage est souvent tenu pour une affaire de femmes (« puisque la sauce, c'est l'affaire des femmes » !), les chiffres montrent que la réalité est autre.

La production maraîchère dans son orientation marchande et spécialisée vers les marchés urbains de proximité ou plus lointains (Bouaké, Abidjan) mobilise une majorité d'hommes. Sur les 53 exploitants maraîchers, 16 seulement sont des femmes. C'est donc un peu plus des 2/3 des exploitants des deux villages qui sont masculins.

Le réexamen de l'âge des exploitants selon leur sexe montre une nette différence entre ces deux catégories puisque l'âge moyen des femmes est de 39 ans contre seulement 23 ans pour les hommes. En disant que le maraîchage concerne les jeunes il faut en même temps préciser les jeunes hommes. Cela renvoie à l'organisation sociale d'ensemble et à la répartition des charges, des responsabilités par sexe et selon les âges. Les différences de statut social entre individus entraînent des décalages dans l'âge d'entrée dans l'activité maraîchère. En effet les unités de production et de consommation domestique sont des familles élargies comprenant plusieurs ménages. Dans ce cadre les jeunes épouses des enfants nouvellement mariés doivent assurer la préparation des repas mais n'ont pas en charge de fournir les ingrédients et condiments des sauces qui sont de la responsabilité des belles-mères. Aussi dans les premières années de mariages et avant que de futures et plus jeunes épouses n'intègrent la cour, ces jeunes mariées n'ont pas la charge de fournir les ingrédients de la sauce. Par ailleurs, elles ne sont devenues épouses qu'après plusieurs années de fiançailles

durant lesquelles elles ont reçu chaque année un complet (c'est-à-dire trois pagnes cousus) et une somme de 10.000 à 15.000 F.CFA pour l'achat et la constitution de leur batterie de cuisine (marmites, mortiers, etc.). Enfin on sait que la préparation culinaire de repas pour des familles bien souvent de plus de 10 personnes est une longue affaire, qui prend beaucoup de temps tôt le matin et tard le soir, et ne laisse donc guère la possibilité de cultiver avec soin un jardin maraîcher. Ces différents éléments expliquent en fin de compte aisément une arrivée tardive des femmes dans l'activité maraîchère : à la fois par manque de motivation (elles n'ont pas à rechercher des ressources monétaires régulières pour l'achat des condiments, ou encore pour renouveler leur batterie de cuisine et leurs pagnes), et par manque de temps « libre ».

Inversement la prédominance d'individus masculins particulièrement jeunes se comprend en regard des charges qu'ils doivent assumer. D'après les discussions auprès de ces jeunes, les chefs de famille assurent de moins en moins les frais de fiançailles des fils. Ce sont aux jeunes de trouver eux-mêmes les ressources nécessaires au paiement de la dot, c'est-à-dire aux frais de fiançailles qui dans les villages senoufo comprennent à la fois un ensemble de journées de travail sur les champs du père de la fiancée, des dons en nature au moment des fêtes (cuvettes de mil, riz, sucre et le paiement d'un complet pour la fiancée) et une somme d'argent d'environ 15.000 F.CFA afin que la fiancée se constitue son trousseau de ménagère et de cuisinière. La période de fiançailles peut durer de 4 à 12 ans selon l'âge de la fiancée choisie et la décision de la date du mariage par le beau-père. Aussi les jeunes maraîchers sont en majorité des fiancés, de jeunes mariés ayant commencé leur jardin au moment de leurs fiançailles, ou encore des célibataires recherchant un début d'autonomie pour l'achat de leurs habits, les réparations de leur vélos et à terme leurs futures fiançailles. Le tableau n° 1 résume ces différences de statuts familiaux des exploitants selon leur sexe, qui sont aussi des différences en terme de développement et de dynamique des exploitations maraîchères.

Statut familial de l'exploitant maraîcher	Célibataire	Fiancé	Marié	Veuf	Age moyen
Hommes	14	11	12	0	23 ans
Femmes	0	0	10	6	39 ans

Tableau n° 1 :

*Caractérisation des statuts familiaux des exploitants maraîchers selon leur sexe.*

## II. Le maraîchage individuel dans les unités domestiques de production :

### 1. Les chefs de famille et le maraîchage :

Cette activité individuelle ne peut donc se comprendre sans considérer le statut familial et social des exploitants qui éclaire en grande partie leurs motivations et leurs objectifs. Au-delà des divergences objectives dans la conduite des exploitations, les maraîchers forment un groupe de petits producteurs qui tous recherchent une certaine autonomie, avant tout financière par rapport aux budgets domestiques gérés par les chefs de famille. Ceci rend compte de la faible présence de chefs de famille dans les rangs des maraîchers.

Evidemment les chiffres semblent contredire cette dernière remarque puisqu'en effet sur les 24 cours comprenant au moins un maraîcher, 12 d'entre elles ont pour exploitant maraîcher le chef de la cour. Mais à y regarder de plus près il s'agit en quelque sorte de chefs de famille « malgré eux ». Ces chefs de famille présentent un profil particulier : pour la plupart ils sont jeunes ayant, à l'exception d'un seul, moins de 35 ans, ou s'agissant pour trois d'entre eux de femmes assez jeunes et récemment veuves. Il s'agit de fait de cours où le précédent chef de famille est mort précocement. C'est alors l'aîné des fils ou plus rarement la veuve qui reprend la gestion de la cour.

	Age moyen du chef de famille	Nombre moyen de maraîchers par cour	Nombre moyen de membres de la cour travaillant sur le jardin du chef de famille
12 Chefs de famille maraîchers	33ans	1,5	2
12 Chefs de famille non maraîchers	46 ans	3	

Tableau n° 2 :

*Éléments de caractérisation des cours dont le chef de famille est exploitant maraîcher.*

On constate que lorsque le chef de famille est exploitant maraîcher cela semble jouer comme un facteur inhibant de la possibilité d'existence et de développement des activités personnelles des autres membres de la cour, et freiner l'émergence d'autres exploitants maraîchers. C'est dans ces 12 cours que le nombre de maraîchers est le plus limité de 1 exploitant (c'est-à-dire le chef de famille lui-même) à 2. Deux facteurs se cumulent pour expliquer ce constat. La première explication est que le chef de famille use de son statut de gestionnaire de la cour et de la main-d'œuvre de la cour pour mobiliser les autres membres de la famille : épouses, petits frères, enfants, sur son propre jardin. Il faut dire qu'alors les revenus du maraîchage sont intégrés dans l'ensemble du budget domestique. Les chefs de famille déclarent utiliser les revenus de leur jardin pour l'ensemble des dépenses familiales, à la différence des autres exploitants maraîchers qui ont un usage strictement personnel de leurs revenus. A cela s'ajoute une seconde explication. Ces cours marquées par la disparition précoce de l'ancien responsable familial, sont structurellement jeunes, c'est-à-dire jeunes dans leur composition, avec un nombre élevé d'enfants encore en bas âge et inactifs. Le rapport entre membres actifs (en âge de travailler sur les champs, et de réaliser un certain nombre de travaux domestiques) et inactifs y est assez défavorable. Ce sont donc des unités de production où la charge de travail pour les jeunes adultes est élevée, leur laissant moins de temps pour se consacrer à des activités personnelles comme le maraîchage.

## 2. Unités familiales de production et activités rémunératrices individuelles :

Il existe de fait des conditions familiales et sociales plus ou moins favorisantes ou au contraire inhibantes pour qu'un individu se lance dans l'activité maraîchère.

Le tableau n°3 révèle à ce niveau des résultats classiques. Les cours qui comprennent le plus d'individus menant une activité maraîchère personnelle, autonome, sont les cours de structure familiale élargie, intégrant plusieurs ménages et un maximum d'individus en âge de travailler. Ainsi toutes les cours qui comptent au moins 3 exploitants maraîchers sont composées de 12 à 25 personnes. C'est également au sein de ces cours que le rapport entre membres actifs et inactifs est le plus favorable, les actifs représentant toujours plus des ¾ de l'ensemble.<sup>2</sup>

Au regard de ces explications, on comprend à l'inverse la faible présence de maraîchers dans certaines cours. On compte dans cette catégorie tout d'abord des unités domestiques de faible dimension de 2 à 5 personnes, où le faible nombre de main d'œuvre ne permet pas à ses membres de se dégager beaucoup de temps pour des activités personnelles. Cela comprend également les cours à la structure familiale jeune avec un rapport actifs/inactifs temporairement défavorable. Ces facteurs se combinent avec les orientations agricoles, principalement le choix des productions commerciales inégalement centrées sur le coton pour expliquer le nombre plus ou moins important de maraîchers recensés par cour.

Les rapports entre temps de travaux collectifs et temps personnel semblent donc se jouer sur un mode sinon conflictuel, du moins concurrentiel. Pour autant les maraîchers, quelles que soient leurs performances économiques, convergent tous vers leur participation au maintien de dépenses familiales et sociales qui rythment la vie rurale. La recherche d'autonomie individuelle à travers le maraîchage est aussi une forme de résistance à la pauvreté qui se marquerait par une absence d'intégration aux échanges sociaux (fiançailles, mariages, funérailles, groupes commensaux) et de plus en plus monétarisés qui structurent la société villageoise.

## III. Les revenus du maraîchage marchand :

### 1. Petits et grands exploitants, des écarts de revenus importants :

Du point de vue financier les revenus nets tirés du maraîchage semblent d'emblée assez modestes, et s'échelonnent de 1.300 à 160.100 F.CFA. (avec 2 exploitants n'ayant eu aucun revenu, pour avoir perdu la totalité de leur production).

<sup>2</sup> Trois unités de production semblent pourtant s'écarter de ces tendances puisqu'elles sont constituées de 13 à 18 individus, où les actifs représentent de 62 à 72 % de l'ensemble des membres de la cour. Or deux d'entre elles n'ont que deux maraîchers et la plus importante n'en comprend qu'un. Il faut alors se pencher sur les productions des grands champs familiaux, et sur les calendriers agricoles pour comprendre la faible présence de maraîchers au sein de ces trois unités. Ce sont en effet ces trois cours qui cultivent les plus grandes superficies de coton, avec des champs de 5 à 13 ha. Or le choix de cette culture commerciale partiellement mécanisée et dont la récolte manuelle s'étale sur les mois de novembre à janvier, entre en concurrence pour les individus avec la conduite d'un jardin maraîcher. Dans les autres cours la culture commerciale principale est le mil, ou bien le mil associé au coton et dans ce cas les superficies de coton restent limitées de 1 à 3 ha. Les maraîchers peuvent alors commencer tôt leur jardin (nettoyage de la parcelle, puis préparation des pépinières et semis) dès le mois de septembre, soucieux en cela de ne pas être confrontés à un problème de manque d'eau compte-tenu des petites dimensions des retenues d'eau.

	Nombre de cours	Nombre moyen de personnes par cour	Nombre moyen d'actifs par cour	Pourcentage des actifs dans la cour	Nombre moyen de maraîchers par cour
Ensemble des 24 cours	24	11	8	82	2
Cours ayant plus de 3 maraîchers	8	14	11	78,5	3,5
Cours dont le chef de famille est maraîcher	12	8	5	62	1,5

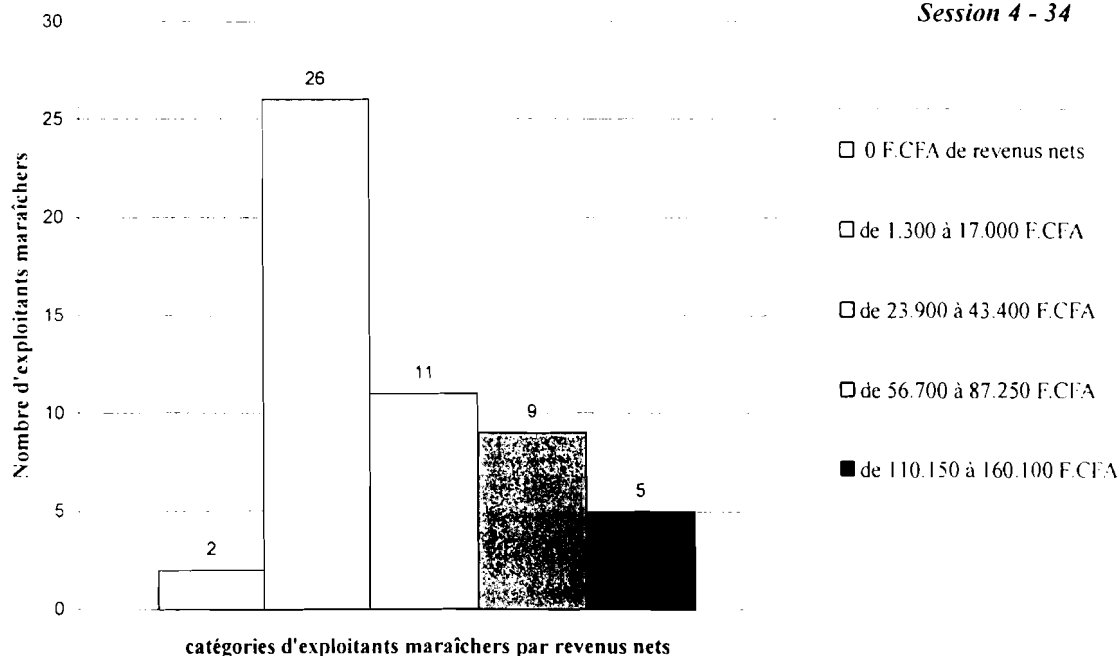
Tableau n° 3 :

Caractéristiques des unités de production domestiques. Eléments de compréhension de l'apparition du maraîchage.

Les écarts de revenus selon les maraîchers sont finalement très marqués, de 1 à 123. En moyenne les intrants (engrais, traitements, main-d'œuvre, frais de transport) représentent 27 % soit quasiment le quart des revenus totaux réalisés lors de la vente des productions maraîchères. La répartition des exploitants par catégories de revenus montre que la moitié d'entre eux (26) n'ont perçu qu'une somme comprise entre 1300 et 17000 F après la vente de leurs légumes en 1999. Pour la majorité, soit 36 maraîchers, le maraîchage leur aura rapporté moins de 50.000 F.CFA pour la saison 98/99 (voir l'histogramme).

Du point de vue des revenus on retrouve les grandes différences entre catégories d'acteurs vues précédemment, et qui soulèvent encore la question de savoir si les maraîchers forment un groupe socio-économique cohérent. Ainsi les écarts de revenus entre exploitants selon leur genre sont importants. A une exception près les femmes sont absentes des revenus les plus élevés, et 13 sur les 16 femmes ayant un jardin ont un revenu inférieur à 17.000 F.CFA. Cela se comprend en fonction de leurs choix dans la conduite de leur jardin. Leurs objectifs visent principalement la constitution d'un petit revenu monétaire hebdomadaire pour l'achat des condiments de la sauce (cubes maggi, sel, poisson, etc.). Elles pratiquent un jardinage à la fois tourné vers l'autoconsommation et vers la vente, cultivant des plantes robustes, composées exclusivement d'un ensemble de variétés de feuilles (*dâ*, *tionro*, *gokou*, *katio* pour les noms vernaculaires en dioula) qui réclament des soins et des traitements légers (un arrosage par jour et 1 à 2 kg d'engrais type NPK suffisent pour mener à bien la production) tout en permettant une récolte tous les 6 jours pendant 2 à 3 mois (en pays sénoufo les marchés sont tournants tous les 6 jours) et une vente directe et au détail assurant par type de feuilles de 400 à 1000 F de revenus par vente.

Les bénéfices plus élevés des exploitants masculins s'expliquent de façon contraire par une plus grande spécialisation vers la production de légumes répondant à la demande des grands centres urbains : tomates, aubergines, choux, concombres, piments. A ce titre, aucun exploitant masculin ne vend lui-même au détail sur les marchés locaux ou encore à Ferkéssédougou. Ces maraîchers sont toujours en contact avec des clientes, des femmes intermédiaires qui soit revendent au détail les légumes sur le marché de Ferkéssédougou, soit les expédient directement vers les grands centres urbains de Bouaké et surtout d'Abidjan. Par ailleurs les productions maraîchères des exploitants masculins réclament de plus lourds investissements tant en temps de travail (arrosage matin et soir, repiquage des semis, désherbage) qu'en intrants (les jardins commencés dès la fin de la saison des pluies nécessitent souvent l'achat de 50 à 100 kg d'engrais de type NPK et Urée). Or ce sont les hommes qui justement sont à la fois moins occupés pendant la saison sèche par les diverses tâches ménagères dévolues traditionnellement aux femmes, et qui ont un accès plus aisé aux intrants agricoles qu'ils peuvent obtenir en partie à crédit auprès des exploitants de coton, eux aussi exclusivement masculins.



Revenus nets des maraîchers saison 98/99	Nombre d'exploitants masculins	Nombre d'exploitants féminins	chefs de famille exploitants
0 F.CFA	2	0	0
de 1.300 à 17.000 F.CFA	13	13	3
de 24.000 à 44.000 F.CFA	9	2	4
de 56.000 à 88.000 F.CFA	9	0	5
de 110.000 à 160.000 F.CFA	4	1	0

**Tableau n°4 :**  
**Revenus nets des exploitants maraîchers selon leur sexe. Saison 98/99.**

Parmi les hauts revenus maraîchers on compte évidemment les exploitants chefs de famille. Mis à part le cas des trois chefs de familles représentés par des veuves et qui poursuivent un petit jardin limité à la production de feuilles, la totalité des autres chefs de famille maraîchers ont des exploitations performantes du point de vue de leurs revenus tous entre 25.000 et 87.250 F.CFA (tableau n°4). Là encore les explications avancées en première partie restent valables pour comprendre ces bons résultats. La conduite de leur jardin bénéficie en effet non seulement de la main d'œuvre familiale qui assure un bon suivi de la production (arrosage quotidien, désherbage régulier, etc.) mais aussi de l'utilisation d'une partie des intrants agricoles (engrais, traitements phytosanitaires) théoriquement réservés pour les grands champs de saison pluvieuse (c'est-à-dire pour les champs de coton ou de maïs). Il est encore intéressant de noter que dans le cas de ces exploitants la part des revenus du maraîchage dans le budget global et annuel des chefs de famille varie de 18 à 32<sup>3</sup>, ce qui est loin d'être négligeable. C'est le signe effectivement de l'intérêt et de la réussite économique que peut représenter le maraîchage mais aussi de l'importance que revêt la pluri-activité et la recherche de multiples sources de revenus pour certaines cours. La majorité des chefs de famille de ces cours (7) déclarent avoir au moins une autre activité personnelle rémunératrice qui participe au budget d'ensemble. Il s'agit le plus souvent d'un élevage ou d'un petit commerce au village. L'image

<sup>3</sup> Pour un chef de famille l'exploitation maraîchère représente 74 % de son budget annuel en 98/99. C'est un cas particulier puisqu'il s'agit d'un étranger malien récemment installé au village de Nambonkaha depuis deux ans, ne possédant qu'un seul champ de maïs pour la consommation. Par ailleurs il investit l'argent de sa production maraîchère pour développer une boutique et un petit commerce au village

d'exploitations maraîchères performantes a pour revers la réalité de cours toujours plus ou moins dans le besoin. Il s'agit bien de cours jeunes, où le rapport entre actifs et inactifs est assez défavorable. Cette situation se marque par des pratiques agricoles plutôt extensives sur les grands champs, mais aussi par une recherche de plus de sécurité économique et budgétaire en diversifiant les sources de revenus. Cette stratégie est directement mise en pratique par les chefs de famille de ces cours et l'exploitation maraîchère participe à cet objectif de diversification des activités rémunératrices.

Le maraîchage marchand participe donc à un système général de pluriactivités individuelles, dont il peut être à l'origine (en fournissant les ressources financières nécessaires au démarrage d'autres activités rémunératrices), ou bien n'en être qu'un élément parmi d'autres.

Revenus nets des maraîchers	Nombre d'autres activités rémunératrices individuelles pratiquées par les maraîchers				
	0 Nb. d'exploitants	1 Nb. d'exploitants	2 Nb. d'exploitants	3 Nb. d'exploitants	4 Nb. d'exploitants
saison 98/99					
0 F.CFA	2	0	0	0	0
de 1.300 à 17.000 F.CFA	10	4	10	2	0
de 24.000 à 44.000 F.CFA	7	3	0	0	1
de 56.000 à 88.000 F.CFA	4	4	0	1	0
de 110.000 à 160.000 F.CFA	1	2	2	0	0

**Tableau n° 5 :**  
**Exploitants maraîchers et pluriactivité selon les revenus du maraîchage.**

Le tableau n°5 montre que selon l'importance économique du maraîchage pour les individus, celui-ci s'intègre plus ou moins dans un ensemble d'activités rémunératrices diverses. C'est finalement aux deux extrêmes des performances maraîchères que l'on retrouve les individus les plus diversifiés dans leurs activités. En ce qui concerne les plus bas revenus issus du maraîchage ils concernent des individus qui pour quasiment les 2/3 ont au moins une activité rémunératrice supplémentaire. De la même façon le tableau montre que les grands maraîchers ayant des revenus supérieurs à 80.000 F.CFA mènent également une à deux autres activités rémunératrices. Dans le premier cas la pluri-activité correspond à une forme de résistance aux incertitudes qui pèsent sur les revenus et les budgets en général. La pluriactivité au niveau individuel vise non seulement à ne pas mettre « tous ses œufs dans le même panier », mais aussi à étaler dans le temps les possibilités de revenus monétaires afin de pouvoir répondre au fur et à mesure aux besoins qui se font jour. Différemment la pluri-activité des seconds a pour origine le maraîchage. Ce sont les bénéfices tirés de la vente des légumes qui ont été investis dans une ou plusieurs activités, les principales étant la conduite d'un commerce ou d'un élevage. Dans ce cas, il est intéressant de noter que les bénéfices issus du maraîchage ne sont pas utilisés pour développer l'exploitation maraîchère (par l'achat d'une motopompe, l'extension de la surface jardinée, ou encore la clôture en fils barbelés du jardin). Il reste finalement présent à l'esprit des exploitants que le maraîchage, comme toute activité agricole, est une activité non seulement pénible en termes d'efforts, mais surtout extrêmement aléatoire tant au niveau de la production que de la commercialisation. Trop d'incertitudes pèsent sur les conditions de réussite des exploitation : outre les aléas d'ordre météorologiques, il faut compter d'une part avec les pertes de production consécutives aux divagations du bétail, aux attaques d'insectes, et d'autre part avec les risques de mévente tant les prix sont variables.

## 2. Les motivations des producteurs comme condition de la diffusion du maraîchage :

Le maraîchage tant au niveau de ses revenus qu'au niveau de sa pratique apparaît modeste, du moins limité. Au regard de certains résultats on peut s'interroger sur l'avenir de cette activité, ou du moins sur les conditions actuelles du développement et de l'adoption de cette activité par de nombreux villageois.

Il faut pour cela tenter de saisir l'importance de cette activité moins au niveau économique que social. Cette attention particulière aux individus, à leurs motivations et leur inscription dans les réseaux

familiaux et sociaux remet en perspective les conditions d'apparition du maraîchage marchand dans les sociétés villageoises.

Les discussions auprès des maraîchers sont toujours riches d'enseignements sur les comportements. En premier lieu il existe une sorte de pression sociale qui opère sur certains individus, les jeunes hommes particulièrement et qui les pousse au moment de l'adolescence à se lancer dans cette activité. Quels que soient alors les résultats réels de leur exploitation l'important semble être « de participer », puisqu'aux dires de plusieurs d'entre eux celui qui ne cherche pas un jour à être autonome pour payer ses habits, acquérir ou réparer un vélo, n'est rapidement plus respecté, « considéré » au village. Cette émulation s'affiche évidemment particulièrement entre maraîchers au niveau du travail horticole. L'alignement des jardins le long des rives des retenues d'eau joue nettement dans ce sens, et chacun voudrait faire mieux que le voisin.

Il est surtout intéressant de confronter les objectifs de départ des maraîchers à leur réalisation. Pour l'année 98/99 les diverses motivations des exploitants à l'origine de leur activité maraîchère peuvent être regroupées en cinq catégories comme l'indique le dernier tableau. Certains visent un désir d'autonomie (catégorie A = ce qui correspond le plus souvent à la possibilité de choisir et de s'acheter ses propres vêtements, d'assouvir quelques désirs personnels : cassettes de musiques, cigarettes, etc.), d'autres la capacité de se fiancer ( F = c'est-à-dire de subvenir aux dépenses annuelles des fiançailles qui s'élèvent à 35.000 F.CFA), de s'acheter un moyen de transport ( T = le plus souvent un vélo entre 50.000 et 100.000 F.CFA pour les VéloClair appréciés des jeunes villageois), ou enfin de répondre aux charges familiales (CF) qu'il s'agisse des frais pour la composition de la sauce (S) pour les femmes, ou des charges vestimentaires et sanitaires dévolues aux maris des jeunes ménages.

Objectif poursuivi par l'exploitant maraîcher. Saison 98/99	Nombre de maraîchers	Nb. de maraîchers ayant réalisé leur objectif	Nb. de maraîchers n'ayant pas réalisé leur objectif
CF = Charges familiales	14	9	5
A= Autonomie personnelle	11	5	6
F = Frais de Fiançailles	16	6	10
T = Achat d'un moyen de Transport	5	3	2
S= Achat des condiments pour la Sauce	7	7	0
Total :	53	30	23

Tableau n° 6 :

**Les objectifs des maraîchers et leur réalisation. Saison 98 / 99.**

Le tableau montre que le groupe d'exploitants dont les revenus maraîchers sont en deçà des sommes nécessaires à l'accomplissement de leurs objectifs de départ est celui des hommes fiancés. Ces derniers doivent en effet collecter une somme de 35.000 F.CFA pour répondre aux frais annuels de fiançailles. Or il s'agit de jeunes entre 18 et 25 ans, cadets sociaux dans leurs cours de rattachement, donc souvent sollicités par les aînés (pères, oncles ou encore grands frères) pour accomplir certaines tâches agricoles comme domestiques. Ces jeunes ne sont de ce fait pas toujours disponibles pour mener avec rigueur leur exploitation maraîchère. En revanche ces mêmes jeunes fiancés sont inscrits le plus souvent dans des *tons* ou associations regroupant les adolescents d'une même classe d'âge et louant dans l'année leur force de travail pour les labours des grands champs. Chaque membre du ton peut alors régulièrement emprunter de l'argent dans la caisse de l'association pour faire face à ses dépenses sociales.

A l'inverse on note un degré de réussite beaucoup plus élevé pour les maraîchers qui ont en charge une petite famille. Ces derniers doivent assurer une partie seulement des dépenses de leur ménage, comme l'habillement ou les dépenses de santé. Par ailleurs leur position de jeunes chefs de ménages leur permet souvent de mobiliser une partie de la main d'œuvre familiale (petits frères, neveux) pour améliorer les soins apportés à la production maraîchère.

Enfin il faut surtout souligner que le degré de satisfaction des maraîchers par rapport à leur activité n'est absolument pas proportionnel aux revenus monétaires réalisés. Ainsi les femmes se déclarent toutes satisfaites de leur activité maraîchère celle-ci répondant parfaitement à ce qu'elles en attendent c'est-à-dire un apport hebdomadaire et pendant quelques mois d'une somme monétaire suffisante pour l'achat des condiments de la sauce. Ces revenus leur permettent de ne pas puiser immédiatement dans leurs stocks d'arachide ce qui diminue d'autant les besoins d'achat en fin de saison sèche lorsque le prix de cette denrée est élevé<sup>4</sup>.

<sup>4</sup> Les repas villageois sont composés d'une base alimentaire constituée du kabato (pâte de maïs) ou de riz, accompagnée d'une sauce. Les sauces rurales les plus fréquentes sont la sauce feuilles ou la sauce arachide



Finalement la majorité des exploitants, 30 d'entre eux, déclarent en 98/99 avoir réalisé leurs objectifs de départ. Bien sûr on ne peut nier la modestie de certains objectifs, mais l'important réside sans doute dans l'efficacité du maraîchage à les réaliser.

Le développement du maraîchage marchand dans les villages sénoufo s'appuie moins sur des réussites agro- et économiques importantes, que sur une perception somme toute positive de cette activité par les acteurs eux-mêmes. Contribuent à cette image positive, d'une part la rumeur faite d'informations, de oui-dire, de récits des maraîchers se mettant volontiers en scène, et d'autre part la définition d'objectifs intermédiaires, limités (notamment au regard de certains objectifs tels qu'ils sont définis par les sociétés de développement et de promotion du maraîchage) mais dont la réalisation rapide déclenche satisfaction, plaisir et contribue au maintien et à l'essor de cette activité.

C'est cette efficacité limitée mais réelle des pratiques maraîchères qui en fait la condition de son renforcement et de son extension aujourd'hui dans les villages du nord de la Côte-d'Ivoire. Ces objectifs restreints peuvent être perçus extérieurement comme une résistance ou un frein au changement agricole. Il faut au contraire les concevoir comme ce qui permet l'innovation et sa diffusion.

Enfin ce que révèlent les enquêtes c'est avant tout que la dynamique individuelle des maraîchers se greffe d'abord sur l'évolution d'ensemble des destins et des capacités d'action collectifs. Paradoxalement le maraîchage en offrant l'image d'une activité particulièrement individuelle, quasiment à l'opposé des travaux agricoles collectifs et familiaux gérés par les chefs de cour, vient en fait consolider les structures et les organisations sociales élémentaires des communautés rurales. Les pratiques maraîchères sont de ce point de vue encadrées dans les échanges, les comportements et les budgets familiaux.

Si le maraîchage individuel se développe c'est aussi parce qu'il vient remplir des fonctions sociales et familiales traditionnelles et ce faisant sert à une certaine permanence des groupes des échanges sociaux coutumiers et de la cohésion familiale et villageoise.